

Madame Daphné Tréfeu
Chargée de production
Compagnie 2b2b
Maison des Métiers et du Livre
2, avenue de l'Observatoire
04300 Forcalquier

Madame Anne-Françoise Lyasse
RADIO France
France Inter
116, avenue du Président Kennedy
75220 PARIS Cedex 16

Ci-après dénommées ensemble et conjointement « les Parties »

Paris, le 24 septembre 2024

OBJET : Autorisation de diffusion du podcast de l'émission de France Inter « Grand bien vous fasse ».

Madame,

En réponse à la demande que vous avez formulée au nom de la Compagnie 2b2b et de Archipel 440, je vous confirme l'accord de Radio France / France Inter pour la diffusion du podcast de l'émission d'Ali Rebeih « *Grand bien vous fasse* » diffusé le 16 janvier 2024 intitulée « *Pourquoi la danse nous procure du plaisir* », dans le cadre de l'évènement décrit ci-dessous.

Description de l'émission :

- **Date de diffusion :** 16 janvier 2024
- **Personne(s) intervenant dans l'émission :** Ali REBEIHI
- **Emission :** Grand bien vous fasse - « Pourquoi la danse nous procure t'elle autant de plaisir ! »
- **Durée de l'intégrale :** 52'.

Ci-après dénommée « l'émission ».

Description de l'évènement et conditions de diffusion du podcast de l'émission :

- Diffusion publique dans le cadre de la première édition du Festival (de) OUF !
Festival de danse contemporaine itinérant dans la ville de Forcalquier 04300 – Alpes de Haute Provence, du 04 au 09 novembre 2024.

Cette autorisation vous est accordée à titre gracieux et non exclusif, par Radio France, au titre des droits qu'elle détient sur l'intégrale aux conditions détaillées ci-après :

Autorisation consentie :

- **Personne (s) pour la(es)quelle(s) l'autorisation est consentie :** Ali REBEIHI
- **Exploitation autorisée :** oui
- **Durée de l'autorisation :** du 04 au 09 novembre 2024
- **Territoire :** France

Cette autorisation ne concerne donc pas les autres personnes ou éléments sonores (notamment musicaux) que l'intégrale pourrait contenir et pour lesquels il vous appartiendra, le cas échéant, d'obtenir les accords – et de vous acquitter des éventuelles rémunérations complémentaires qu'ils

nécessiteraient – auprès de leurs ayant droits (auteur(s), invité(s), interprète(s), éditeur(s), producteur(s), société(s) de gestion collective, etc.). A cet effet, vous trouverez en annexe de la présente autorisation, les coordonnées qui pourraient vous être utiles dans vos démarches.

Vous êtes seul responsable de ces démarches complémentaires ainsi que de l'exploitation que vous pourrez faire de l'Intégrale qui ne respecterait pas les termes de la présente autorisation. Vous garantisiez Radio France contre toute contestation qui pourrait être formée contre elle à ce titre.

Sur vos supports de communication, devront figurer :

- le logo de *France Inter* et, en caractères suffisamment lisibles,
- les mentions obligatoires suivantes :

Radio France / France Inter / Ali Rebeih – « Emission Grand bien vous fasse »

De façon générale, vous garantisiez Radio France que l'évènement accès gratuit « Festival de OUF ! » Festival de danse contemporaine itinérant dans la ville de Forcalquier (04300), qui réside en une écoute collective du podcast de l'émission « Grand bien vous fasse » de *France Inter*, ne fera apparaître aucune attitude négative ou critique susceptible de porter préjudice à *France Inter* à Radio France, à ses personnels ou à l'un quelconque des intervenants des émissions retenues.

De même, vous vous engagez à respecter l'intégrité de cette intégrale et notamment à ne pas modifier ou altérer les contributions de nos collaborateurs.

Si ces conditions vous agrément, je vous demanderai de bien vouloir me retourner un exemplaire de ce courrier, revêtu de votre signature, précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord ».

En vous remerciant pour l'intérêt que vous portez à *France Inter*, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Pour la Compagnie 2b2b et de Archipel 440

Daphné Tréfeu

Lu et approuvé

Bon pour accord



Pour Radio France / France Inter

Anne-Françoise Lyasse

